



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question au Gouvernement n° 3003

Texte de la question

SITUATION DES ÉLEVEURS

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Yannick Favennec. Monsieur le ministre de l'agriculture, les éleveurs et l'élevage de France sont en danger !

Qu'il s'agisse du porc ou de la viande bovine, la crise est aujourd'hui à son paroxysme. Nous sommes au bord de drames humains et financiers. Depuis dix ans, les éleveurs de viande bovine sont les plus mal lotis de la ferme France en termes de revenus. Les animaux se vendent en dessous du prix de revient, alors que la France est déficitaire en viande bovine.

Monsieur le ministre, quelle profession, aujourd'hui, accepterait de travailler 70 heures par semaine pour un salaire quasiment nul ? Il faut ajouter à cela la nouvelle PAC, le poids des normes et les complexités administratives : nos éleveurs sont profondément découragés et exaspérés.

À l'image des producteurs porcins, les éleveurs bovins demandent, en particulier, que les pouvoirs publics encadrent les promotions de la grande distribution. Ces pratiques commerciales habituent les consommateurs à des prix bas qui ne se justifient pas. Il est urgent de bâtir des relations commerciales saines et clarifiées entre les opérateurs de la filière, de répartir plus équitablement les marges, de mettre la filière en ordre de bataille pour contractualiser, de conquérir des opportunités à l'exportation, et de récompenser l'excellence par des prix rémunérateurs.

Comment, monsieur le ministre, comptez-vous répondre aux cris de détresse et d'alarme de ceux qui assurent notre indépendance alimentaire, qui contribuent largement à notre économie – par conséquent à l'emploi – et qui font la fierté de nos territoires, comme je le vois dans mon département de la Mayenne ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, vous avez évoqué la situation de l'élevage, en prenant deux exemples particuliers : la filière porcine et la filière bovine.

À propos de la filière porcine, vous avez évoqué un certain nombre de pistes. Je rappelle que pour la première fois dans l'histoire, un ministre de l'agriculture s'est immiscé dans les relations commerciales entre la transformation et la distribution, en encadrant les promotions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe*

socialiste, républicain et citoyen. - Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)

Mme Claude Greff. Quelle auto-satisfaction !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Cela a été fait, monsieur le député, pour la première fois, et cela a été salué. Cela ne sera pas suffisant. Chacun a une part de responsabilité dans l'organisation de cette filière.

Vous avez évoqué, ensuite, la filière bovine, et la politique agricole commune. Je vous rappelle que la bataille que j'ai menée pour le couplage des aides visait aussi à faire en sorte que des aides spécifiques soient consacrées au bassin allaitant français.

Deuxième point : je suis d'accord avec vous sur le fait que les prix constatés depuis plusieurs années sont trop bas pour rémunérer, non le travail, mais le capital investi par les éleveurs. Si cela continue comme ça, la filière bovine risque de se réduire, de se rabougrir.

Il s'agit donc d'un sujet majeur. J'aurai l'occasion demain, devant les professionnels, de faire des propositions. Je répéterai clairement que dans ce débat, il faut d'abord valoriser ce que nous avons créé par ailleurs : les labels « Viandes de France », avec un étiquetage précisant l'origine. La grande distribution a sa responsabilité dans cela.

Dans le même temps, il faut demander à la grande distribution de répercuter sur le consommateur la revalorisation du prix, des cotations. Il faut que le prix de la viande permette de rémunérer les éleveurs : c'est cela, notre objectif. Certes, on peut toujours discuter pour savoir à quel moment de la crise nous sommes, mais nous devons garder en tête cet objectif : mieux organiser la filière, mieux la structurer, et mieux répartir la valeur ajoutée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3003

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2015](#)